

LES MASSACRES DU 20 AOUT 1914 À LIÈGE

Christophe Bechet

Introduction méthodologique

Retracer, avec le souci du moindre détail, les événements qui se sont déroulés à Liège dans la nuit du 20 au 21 août 1914 n'est pas chose aisée. Le travail de l'historien s'apparente souvent à celui d'un enquêteur de police qui devrait collecter les témoignages des différents protagonistes et les comparer ensuite les uns avec les autres pour tenter de s'approcher, idéal impossible, de la vérité la plus objective. Ce n'est donc pas totalement un hasard si la source principale de cet article est le rapport d'enquête qui fut établi après les faits par le commissaire de police liégeois Oscar Neujean¹ et son commissaire-adjoint de police Collet². Outre le témoignage personnel de Neujean, qui assista *de visu* aux exécutions sommaires des civils liégeois tirés en pleine nuit de leur maison, son rapport contient également les dépositions de plusieurs habitants des places de l'Université et Cockerill. On nous objectera avec raison que le procès-verbal du commissaire liégeois est daté du 21 août 1919. Il fut donc finalisé après la guerre pour les besoins de la Commission d'enquête sur les violations des règles du droit des gens, des lois et des coutumes de la guerre, dont le but principal était de prouver la

barbarie des troupes allemandes en Belgique. Néanmoins, le fonctionnaire de police liégeois soutient dans son rapport qu'il a procédé à une enquête minutieuse sur le terrain, immédiatement après les faits, à un moment où les témoins avaient « frais à la mémoire, tout ce qui les avait particulièrement frappés »³. Un doute méthodologique subsiste quoi qu'il en soit car les témoignages collectés par le commissaire Neujean « au lendemain des événements tragiques »⁴ ne sont pas datés. Nos recherches dans les archives de la Commission d'enquête ne nous ont hélas pas permis de retrouver les documents liégeois originaux, si tant est qu'ils existent encore aujourd'hui ! En revanche, nous avons pu mettre à jour un document très intéressant : le témoignage, deux ans et demi après les faits, d'Henri Fléron, unique rescapé des exécutions réalisées par les Allemands au pied de la statue André Dumont. Nous verrons que ce témoignage, enregistré a posteriori, diffère sensiblement de la version qui fut consignée « au lendemain des événements » par le commissaire Neujean⁵.

Quant aux autres témoignages publiés dans les rapports de la commission d'enquête, ils sont largement postérieurs. Ils ont été recueillis par le

1. Le rapport publié sous l'égide de la Commission d'enquête sur les violations des règles du droit des gens, des lois et des coutumes de la guerre, mentionne d'abord le nom d'Oscar Neujean. En revanche, la signature finale du procès-verbal indique « A. Neujean ». Il doit s'agir du commissaire Alexandre Neujean – Oscar est-il un second prénom ? – figure bien connue des Liégeois car il participa pendant la guerre aux activités d'espionnage du réseau « La Dame Blanche » créé par Hermann Chauvin et Walther Dewé, dans le sillage du défunt réseau Lambrecht. Alexandre Neujean n'est autre que le beau-père d'Hermann Chauvin. Sa fonction de commissaire de police en chef sera très utile pour le réseau, notamment en matière de contre-espionnage. DECOCK P., *La Dame Blanche. Un réseau de renseignements de la Grande Guerre*, lulu.com, 2010, p. 31. Voir aussi VAN YPERSELE L. et DEBRUYNE E., *De la guerre de l'ombre aux ombres de la guerre : L'espionnage en Belgique durant la guerre de 1914-1918*, Bruxelles, Labor, 2004.

2. *Procès-verbal d'enquête*. Rapport du commissaire de police NEUJEAN, 21 août 1919, entièrement publié dans COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES VIOLATIONS DES RÈGLES DU DROIT DES GENS, DES LOIS ET DES COUTUMES DE LA GUERRE, *Rapports et documents d'enquête*, premier volume, tome I : *Rapports sur les attentats commis par les troupes allemandes pendant l'invasion et l'occupation de la Belgique*, Bruxelles, A. De Wit, Larcier ; Liège, G. Thone, 1922, annexe n° 24, p. 374-383. [Désormais abrégé de la façon suivante : Rapport NEUJEAN].

3. Rapport NEUJEAN, p. 379.

4. Rapport NEUJEAN, p. 374.

juge d'instruction de l'arrondissement de Liège W. Pirnay, le 4 septembre 1919, soit plus de cinq ans après les faits. La valeur de ces dépositions-souvenirs, fussent-elles réalisées sous le sceau du serment, est donc sujette à caution⁶.

Enfin, dans leur livre bien connu sur *Liège pendant la Grande Guerre* (1919)⁷, les publicistes Jules De Thier et Olympe Gilbert prétendent reproduire divers extraits des dépositions enregistrées par le commissaire Neujean et le juge Pirnay. Or, en confrontant les documents entre eux, nous constatons aisément que les passages cités par De Thier et Gilbert ne se retrouvent pas tels quels dans les documents publiés en 1922 par la commission d'enquête. Si, dans les grandes lignes, les histoires rapportées sont relativement semblables, le style d'écriture est en revanche nettement différent. De façon plus évidente, certaines dépositions se contredisent en termes de chronologie ou sont imprécises concernant les noms et l'identité des personnes alors qu'elles sont censées être produites par les mêmes individus. Dans la mesure où la monographie incontournable sur Liège pendant la Grande Guerre – souvent citée mais rarement critiquée – est parue plusieurs années avant la publication officielle des rapports et documents de la commission d'enquête, les méthodes de recherche de ses deux auteurs posent naturellement question. Jules De Thier et Olympe Gilbert ont-ils eu accès aux documents judiciaires originaux ? Les résumèrent-ils « à la grosse louche » ? Ont-ils interrogé directement les témoins du drame ? Se fondent-ils sur certaines versions des événements parues dans la presse ou dans des bulletins de propagande parus pendant la guerre ? Les deux publicistes affirment dans

leur introduction qu'ils ont rédigé leur livre « à chaud », pendant le conflit. Toutefois, afin de valider leur démarche, ils précisent d'entrée de jeu qu'ils ont pu compter sur l'aide précieuse de nombreux collaborateurs, parmi lesquels des personnalités de premier plan émanant de la société civile. Il est indéniable que la tâche accomplie par les deux auteurs fut immense. Elle s'apparente à un authentique travail de journalistes d'investigation. Toutefois, il est significatif que le commissaire Neujean ne figure pas dans la liste de leurs personnes-ressources⁸. Qui plus est, leur style flamboyant et passionné, pour ne pas dire journalistique, tranche singulièrement avec le français plus rigoureux employé dans les documents judiciaires. Il est donc plus que probable que De Thier et Gilbert ont pris certaines libertés avec leurs sources originales.

Fort de ces constats et à défaut de nouvelles découvertes archivistiques, nous manierons la documentation existante avec la plus grande prudence.

Massacres et incendies au cœur de la cité ardente

Au lendemain de la chute des derniers forts liégeois, le 16 août, transitèrent par le centre-ville divers régiments d'infanterie appartenant aux première et deuxième armées des généraux von Kluck et von Bülow. Les soldats allemands étaient généralement installés dans les bâtiments militaires délaissés par l'armée belge – Chartreuse, Citadelle, caserne des Écoliers – dans les bâtiments publics comme les écoles,

5. Archives générales du Royaume [désormais noté AGR], I 298 : Ministère de la Justice. Commission d'enquête sur la violation des règles du droit des gens, des lois et des coutumes de la guerre (1914-1926). Ces archives volumineuses (15 mètres linéaires) ont été particulièrement endommagées au cours de la Deuxième Guerre mondiale. Beaucoup de documents ont été perdus. Ces archives sont aujourd'hui micro-filmées et entièrement inventoriées. VANNERUS J., *Inventaire des archives de la Commission d'enquête sur la violation des règles du droit des gens, des lois et des coutumes de la guerre (1914-1926)*, revu, complété et introduit par TALLIER P.-A., Bruxelles, AGR, 2001. Nous avons passé en revue toutes les chemises relatives à la région liégeoise (n° 315, 537, 599, 2048, 2049, 2139, 2140). En dehors du n° 315 : « Dépositions et informations relatives aux événements qui se sont déroulés dans les provinces de Liège et de Namur », aucun dossier ne s'est révélé payant. Un dépouillement systématique des archives de la Commission ne serait cependant pas superflu car beaucoup de dossiers ont été mélangés les uns avec les autres. Nous pensons particulièrement aux n° 92, 93, 94 et 95 : « Procès-verbaux des séances tenues entre le 24 août 1914 et le 15 juillet 1915 (procès-verbaux originaux, avec rapports et documents divers annexés), 1914-1915 ».

6. COMMISSION D'ENQUÊTE, annexes n° 25 et n° 26, p. 384-388.

7. DE THIER J. et GILBERT O., *Liège pendant la Grande Guerre, I : Liège héroïque. La défense et la prise de Liège*, Liège, Bénard, 1919.

8. *Idem*, p. 5-11.

les théâtres, les salles de spectacle, le palais provincial. Le 18 août 1914, un grand nombre de soldats du 39^e régiment d'infanterie de réserve de la région de Krefeld-Düsseldorf, commandé par le major Dedecker, s'étaient installés dans le quartier de l'Université. Ils étaient cantonnés notamment dans les bâtiments universitaires, les immeubles n° 3 et 5 de la place de l'Université (maison Londot), les locaux de la Société libre d'Émulation ainsi que les écoles communales de la rue des Croisiers. Les caves à vin des maisons bourgeoises du quartier étaient richement garnies et, à partir du 19 août, elles furent systématiquement pillées, particulièrement la grande cave à vin de l'hôtel de maître du Baron d'Otreppe de Boncelles situé rue des Carmes⁹. Il semble que ces troupes transitant par Liège, composées en partie de territoriaux (*Landwher*), ne brillaient ni par leur discipline, ni par leur tempérance. Pendant la nuit du 19 au 20 août, on ne déplora toutefois aucun incident dans le quartier de l'Université. En revanche, une fusillade éclata sur la rive droite, quai des Ardennes et rue de Verviers, où six immeubles furent incendiés par des soldats des 13^e et 57^e régiments d'infanterie, vraisemblablement sous l'effet de l'alcool¹⁰.

Beaucoup d'historiens militaires le confirmeront, le comportement des soldats en cantonnement provisoire est rarement exemplaire, surtout en territoire ennemi. *Krieg ist Krieg*. La bibliothèque universitaire souffrit particulièrement de la présence de ces invités indésirables. La salle des périodiques et le couloir qui y donnait accès furent transformés en écurie. Dans les salles des livres, les soldats allemands étalèrent des bottes de paille en guise de couchage. Le professeur Joseph Brassinne, bibliothécaire en chef, raconte : « J'ai vu les soldats ivres fumer au milieu de ces amas de paille, c'est miracle que notre Bibliothèque n'ait pas partagé le sort de celle de Louvain [ndlr : détruite par un incendie le 25 août]. (...) les soldats découpaient de la



Cabinet du professeur de travaux graphiques de la Faculté technique et laboratoire de chimie analytique. Novembre 1918.

BRASSINNE J. (éd.), *Les déprédations allemandes à l'Université de Liège. Quarante-huit vues des locaux universitaires pillés et saccagés par les Allemands*, publiées avec une introduction, par Joseph Brassinne, professeur et bibliothécaire en chef de l'Université, Liège, Bénard, 1921, planches n° 13 et n° 18.

viande sur les magnifiques tables de la salle de travail. Partout, on trouvait des bouteilles vides : flacons à champagne, à liqueurs, à vins de Bordeaux et de Bourgogne »¹¹. Les rayons des bibliothèques furent parfois rongés par les chevaux dont l'urine se répandait sur le sol tandis que le mobilier en bois alimenta les foyers des cantines. Par ailleurs, beaucoup de salles de cours furent transformées en chambres improvisées ; elles conservèrent pendant toute la guerre les stigmates de cette occupation forcée¹².

9. COMMISSION D'ENQUÊTE, p. 55-58 ; Rapport NEUJEAN, p. 374.

10. DE THIER J. et GILBERT O., *Liège pendant la Grande Guerre*, p. 240 ; COMMISSION D'ENQUÊTE, p. 55.

11. BRASSINNE J. (éd.), *Rapports officiels allemands sur les déprédations allemandes à l'Université de Liège, publiés avec une introduction, une traduction française et des notes*, Liège, Bénard, 1924, p. XV.

12. Le personnel de l'Université de Liège laissa tous les locaux en l'état afin de garder des traces du passage des « Teutons », comme pour mieux prouver la barbarie de l'envahisseur. Ceci explique que les clichés des locaux qui nous sont parvenus datent soit d'avril 1917 – date à laquelle une enquête fut menée par l'occupant pour contrer les accusations belges –, soit de novembre 1918, après la libération de la Ville de Liège.

Dans la soirée du 20 août, beaucoup de soldats allemands étaient complètement ivres. D'après les dépositions d'Arthur et Marcel Delhougne, fils de la concierge de l'Émulation¹³, un petit opéra improvisé fut même organisé dans la salle de spectacle où couchaient nonante-quatre soldats. Le cuisinier du groupe, qui disait être ténor au théâtre impérial de Düsseldorf, poussa la chansonnette. Deux officiers qui pénétrèrent dans la salle lui demandèrent de chanter une deuxième chanson mais un officier supérieur survint ensuite et mit fin aux réjouissances. Il exigea vraisemblablement l'extinction des feux car les chants cessèrent¹⁴. Il était approximativement 9 h du soir (heure allemande) – 8 h (heure belge), ce qui correspond à l'heure du couvre-feu imposé par l'occupant¹⁵.

Entre 10 h 30 et 10 h 45 (heure allemande) – 9 h 45 (heure belge), plusieurs témoins belges affirment qu'un ou deux coups de fusil furent tirés sur la place¹⁶. Charles Marchal, 44 ans, demeurant au n°12 place Cockerill, précise sur un ton très affirmatif que le premier coup de feu a été tiré en l'air depuis une fenêtre du second étage de l'Émulation¹⁷. Le ou les coups de feu furent immédiatement suivis d'une fusillade générale. Un grand nombre de soldats sortirent de l'Université, de la maison Londot et des écoles de la rue des Croisiers et se mirent à tirer dans toutes les directions. On plaça des mitrailleuses sur la place, devant les rues Sœurs-de-Hasque, des Carmes et des Croisiers. Leur crépitement vint se mêler aux détonations innombrables des fusils. Depuis la place Cockerill, des soldats

tirèrent également vers la place du Théâtre par la rue de la Régence. Les balles qui ricochaient sur les murs des maisons donnèrent sans doute l'impression aux soldats allemands que la place était prise sous le feu d'un groupe de francs-tireurs embusqués dans les immeubles privés. D'aucuns tirèrent même dans les caves par les soupiraux des immeubles, ce qui indique bien qu'ils accrédièrent la thèse d'une gigantesque embuscade¹⁸. Les soldats allemands continuèrent à tirer dans tous les sens tant et si bien que certains de leurs camarades furent touchés, parfois mortellement. L'épouse Gilsoul-Franken, concierge de l'école des Croisiers, déclare avoir vu revenir dans les locaux scolaires plusieurs de ces moribonds¹⁹.

Il fallait trouver un coupable ! À la recherche des francs-tireurs hypothétiques, on enfonça les portes des maisons des places de l'Université et Cockerill et l'on donna l'ordre aux occupants de sortir. Les femmes et les enfants étaient séparés des hommes qui étaient généralement conduits au pied de la statue André Dumont et fusillés immédiatement sans la moindre enquête. Dans le même temps, les soldats allemands mirent le feu aux rez-de-chaussée de plusieurs maisons, conformément aux instructions données qui préconisaient de détruire par les flammes tous les bâtiments susceptibles d'abriter des francs-tireurs. Les coupables présumés finiraient bien par sortir et ils seraient alors capturés « comme des rats ». Les pompiers liégeois, requis par les Allemands eux-mêmes, arrivèrent sur place rapidement. Ils auraient pu, de leurs propres dires,

13. Sous la plume de De Thier et Gilbert, on ne trouve le témoignage que de « M. Delhougne, concierge de l'Émulation ». Or, Neujean ne mentionne que le témoignage des deux fils de la concierge et ne parle jamais du mari !

14. Rapport NEUJEAN, p. 380 ; DE THIER J. et GILBERT O., *Liège pendant la Grande Guerre*, p. 253-254.

15. Le 18 août, le gouverneur militaire, le général Kolewe, imposa l'heure d'Europe centrale (+ 1h) pour toutes les horloges publiques. Les aiguilles de la Cathédrale furent avancées le 19 août, à 19h. DE THIER J. et GILBERT O., *Liège pendant la Grande Guerre*, p. 233. Ceci explique les différences chronologiques d'approximativement une heure entre les témoignages cités par De Thier et Gilbert et ceux mentionnés par le commissaire Neujean.

16. 10 h 45 (heure allemande) est l'heure retenue par le commissaire Neujean. Cette heure correspond notamment au témoignage des deux fils Delhougne logeant à l'Émulation. Rapport NEUJEAN, p. 374 et p. 380. Sous la plume de De Thier et Gilbert, le témoignage de « M. Delhougne, concierge de l'Émulation » indique que les Allemands se sont couchés à 9 h (heure belge) – 10 h (heure allemande). Il doit s'agir d'une confusion liée au changement d'heure. DE THIER J. et GILBERT O., *Liège pendant la Grande Guerre*, p. 253-254.

17. Rapport NEUJEAN, p. 379.

18. Rapport NEUJEAN, p. 374-375 ; DE THIER J. et GILBERT O., *Liège pendant la Grande Guerre*, p. 241-242 et 254.

19. Rapport NEUJEAN, p. 377-378.

éteindre certains foyers d'incendie mais ils reçurent l'ordre de se limiter à circonscrire les flammes au bloc de maison situé entre les rue des Carmes et Sœurs de Hasque, ce qui explique que tout ce pâté de maisons partit en fumée mais que l'incendie ne gagna pas les rues avoisinantes. Les pompiers travaillèrent toute la nuit pour limiter la propagation du feu. Au total, seize immeubles de la place de l'Université, dont le bâtiment de la Société libre d'Émulation et trois de la place Cockerill furent complètement réduits en cendres²⁰.

Le témoignage du commissaire Neujean, arrivé sur les lieux du drame peu de temps après le début de la fusillade, est sans doute le plus précis concernant l'apogée du drame :

« Dès que la chose fut possible, c'est-à-dire après que les soldats eurent déplacés la mitrailleuse qui jusqu'alors avait fonctionné dans la direction de la rue Sœurs de Hasque, je quittai le commissariat avec mon adjoint M. Collet. Il était alors onze heures dix minutes [ndlr : heure allemande]. À notre arrivée sur la place de l'Université, plusieurs hommes fusillés gisaient sur la voie publique près de la statue d'André Dumont. Le lieutenant-colonel (*Oberstleutnant*) un grand brun, parlant correctement le français, se dirigea vers nous et dit : 'Vous ne faites pas la police, vous laissez tirer sur nous ; j'ai bien vu que l'on tirait de cette maison, – ajouta-t-il en désignant l'immeuble Londot n°3 place de l'Université – je ne peux retenir mes soldats ; voyez comme ils sont surexcités'. M. Collet fit remarquer que la maison dont il s'agissait était occupée exclusivement par des soldats allemands depuis trois jours. Cette remarque resta sans réplique de la part de l'officier qui, se retournant et montrant du doigt le local de l'Émulation n°16, même place, reprit 'De cette maison aussi, j'ai vu tirer des fenêtres de l'étage. J'ai vu de mes yeux, vu'. Je lui fis aussi cette remarque, que cet immeuble était occupé par nonante-quatre soldats allemands que j'y avais placés moi-même l'avant-veille. Je jugeai indispensable d'ajouter que les habitants de la place



La place du Vingt Aout (place de l'Université à l'époque) entre la rue de l'Université et la place Cockerill, aout 1914.

GOBERT T., Liège à travers les âges : les rues de Liège, édition revue et augmentée, Bruxelles, Culture et civilisation, 1977, vol. XI, p. 295.

de l'Université étaient de braves négociants très paisibles. Le lieutenant-colonel entra alors en colère et me dit : 'Vous n'allez pas douter de ce que je dis, je pense'. Des officiers subalternes nous entourèrent (...). Il nous fut donné, à M. Collet et à moi, d'assister au massacre de plusieurs hommes et jeunes gens qui avaient été extraits des caves de leurs habitations place Cockerill où ils s'étaient réfugiés ; ils étaient entourés, à leur arrivée sur la place, de leur mère, femme ou sœur, que les soldats, avec brutalité, séparaient de ces malheureux qui étaient aussitôt exécutés, sans jugement. Des officiers de leur côté, parcouraient ce champ de morts, tirant sur ceux-ci des coups de revolver, tandis que les soldats s'acharnaient sur leurs victimes, portaient à celles-ci des coups de baïonnettes, éventrant et scalpant les cadavres au point de rendre ceux-ci méconnaissables »²¹.

Après avoir assisté à un tel drame, on peut comprendre l'engagement postérieur de Neujean dans la résistance.

20. Rapport NEUJEAN, p. 375-376 ; DE THIER J. et GILBART O., *Liège pendant la Grande Guerre*, p. 242 et 261-262.

21. Rapport NEUJEAN, p. 375-376.



Plaque commémorative à l'angle de la Place du Vingt-Aout © Christophe Bechet

Focus sur quelques victimes du massacre

Le bilan des massacres de la place de l'Université au cours de cette nuit tragique est de dix-sept morts. Sur la plaque apposée sur la façade de l'Université subsiste cependant une ambiguïté. On y indique les noms de quinze hommes et deux femmes fusillés le 20 août. En réalité, il s'agit de quinze hommes fusillés auxquels s'ajoutent les noms de Marie Lecrenier et Jeanne Dumonceau retrouvées carbonisées une semaine plus tard, le 28 août, dans les décombres de leur maison²². Au-delà de ce décompte macabre, l'historien est forcé de constater que ce chiffre est relativement faible pour une si grande place, entourée d'immeubles privés et d'hôtels. En réalité, il semble que les exécutions sommaires

aient cessé au bout d'un moment, soit que les soldats allemands aient estimé que les Belges avaient compris la leçon, soit que l'entretien du commissaire Neujean et de son adjoint Collet avec le lieutenant-colonel allemand ait fini par semer le doute dans son esprit²³.

Étant donné l'enquête minutieuse menée dès le lendemain par le commissaire Neujean, les témoignages recueillis auprès des habitants du quartier sont assez nombreux. Nous ne les citerons pas tous mais nous voudrions évoquer ici les plus significatifs. Au n° 20 de la place, à côté de la Société libre d'Émulation, logeait un couple d'Espagnols, Antonio et Rose Olivier, qui tenait un commerce de produits méridionaux. Ces derniers occupaient l'arrière du bâtiment avec Janos, le frère d'Antonio et trois de leurs ouvriers. Le premier étage du bâtiment était loué à un cercle d'étudiants russes, pour la plupart de confession israélite²⁴, qui y possédait une bibliothèque et y tenait régulièrement des réunions mais, aux dires des locataires, il était inoccupé ce soir-là. Le second étage était occupé par les époux Degueldre. Réveillés par la fusillade, les habitants du premier étage se sont rendus dans la cave. Peu de temps après, ils se sont rendu compte que le rez-de-chaussée était en feu. Ils sont alors sortis de la cave et par le vestibule encore intact, ont gagné la rue où ils ont été arrêtés. Madame Degueldre affirme pour sa part que préalablement à la fusillade, elle fut d'abord réveillée avec son époux par une perquisition allemande dans leur appartement vers 10 h (heure allemande) – un détail qui pourrait accréditer la thèse d'un incendie prémédité. Fuyant les flammes, les Espagnols et les époux Degueldre furent arrêtés au sortir de leur immeuble et immédiatement emmenés à l'Université. Quelques instants plus tard, les hommes furent séparés des femmes et emmenés au pied de la statue d'André Dumont pour y être fusillés²⁵.

23. C'est en tous les cas ce que suggère le commissaire Neujean, qui cherche peut-être ici à magnifier quelque peu son rôle au cours de la nuit. Rapport NEUJEAN, p. 376.

24. On insiste moins souvent sur ce détail mais la confession israélite de la plupart des étudiants concernés apparaît nettement dans trois dépositions conservées dans les archives de la commission d'enquête. AGR, I 298, n° 315, dépositions (traduites du russe) de Romain GOUZARSKY, 7 juillet 1916, Schlüsselbourg ; de Movcha LÉVINE, 19 novembre 1915, Petrograd ; de Choulime BLOUSTEIN, 26 novembre 1915, Petrograd. Les archives de l'Université conservent par ailleurs la trace de la présence de ces étudiants à Liège avant la Première Guerre mondiale. L'ULg était à l'époque renommée internationalement pour sa formation en sciences techniques, ce qui attirait des étudiants étrangers. Archives de l'Université de Liège, dossiers étudiants étrangers.

25. Rapport NEUJEAN, p. 380-381 ; DE THIER J. et GILBART O., *Liège pendant la Grande Guerre*, p. 255-256.

La mort d'Henri Degueldre, boucher-charcutier de son état, n'était pas vraiment embarrassante pour les autorités allemandes ; ni celle des neuf autres Belges qui furent fusillés ce soir-là puisqu'ils étaient tous présumés coupables avant d'avoir été jugés. En revanche, l'assassinat des cinq sujets espagnols eut par la suite des conséquences diplomatiques funestes pour l'Allemagne car l'Espagne était une nation neutre. Une fois informé par l'intermédiaire du vice-consul présent à Liège, l'ambassadeur d'Espagne en Belgique, le marquis de Villalobar se rendit personnellement à Liège pour mener sa propre enquête. La propagande de guerre battait alors son plein et Villalobar doutait sérieusement de la thèse des « atrocités allemandes ». À son arrivée, il fut reçu par le « commandant militaire de Liège » le colonel Hemmer, un ancien ami à lui qui avait été attaché militaire à Bruxelles et à Londres, « un parfait gentleman, abordable sous tous les rapports et qui n'a rien d'une brute allemande »²⁶. Ce dernier le convainquit qu'il s'agissait d'une parfaite méprise et qu'il n'avait jamais été dans l'intention des Allemands de persécuter les ressortissants des nations neutres. Il était par ailleurs probable que certains Espagnols, confondus avec des francs-tireurs belges ou des étudiants russes, avaient été déportés en Allemagne. Une fois l'enquête menée jusqu'à son terme, Berlin dut néanmoins convenir que cinq Espagnols avaient bien été fusillés. Les familles des victimes espagnoles furent indemnisées promptement. Dès juin 1915, le gouvernement allemand concéda la somme totale de 227.562,50 francs²⁷.

Les « miraculés »

Au plus fort de la fusillade, les Allemands ne laissèrent guère d'alternative aux hommes :



Le marquis de Villalobar. Image Wikipedia – domaine public

soit périr dans les flammes des maisons incendiées, soit être fusillés sur la place. Lorsqu'ils en avaient l'occasion, les hommes cherchèrent donc à se cacher ou à s'enfuir par les toits ou par l'arrière des bâtiments. Ainsi Ernest Marin, qui tenait un hôtel au n° 28 de la place de l'Université, s'est dissimulé dans la citerne à eau de son hôtel. Aidé par deux pompiers belges, il put s'en extraire et s'échapper par une maison voisine, déguisé avec des vêtements de femme. Son épouse est également une miraculée puisqu'elle se réfugia dans la cave avec sa sœur, une autre dame et son concubin, un dénommé Louis Leroy²⁸, venu passer un peu de bon temps à l'hôtel avec sa bonne amie. Malgré la chaleur qui y régnait, l'isolation de la cave de l'hôtel suffit à les préserver tous les quatre des flammes ; ils en furent extraits le 22 août, après avoir passé trente-quatre heures enfermés. Coincés dans les décombres, ils n'avaient pas osé crier jusque-là de peur d'être l'objet de représailles de la part des Allemands²⁹.

Trois autres hommes font également figure de miraculés. Charles Vitot, 27 ans, négociant place Cockerill n° 12, qui allait être fusillé avec d'autres,

26. Cité et traduit d'après LOZANO Alvaro, *El Marqués de Villalobar. Labor Diplomática*, Madrid, El Viso, 2009, p. 424.

27. *Idem*, p. 425.

28. Sous la plume de De Thier et Gilbert, Leroy devient « Lardinois ». Autre point de détail, une autre dame semble impliquée dans l'action sans que l'on sache où elle se réfugie en définitive. En réalité, il n'y avait sans doute que trois dames et non quatre dans l'hôtel Marin. Les auteurs paraissent d'ailleurs avoir hésité et rédigé la déposition de telle manière qu'il est impossible de déterminer exactement l'identité des personnes qui se trouvaient dans la cave. DE THIER J. et GILBERT O., *Liège pendant la Grande Guerre*, p. 257.

29. Rapport NEUJEAN, p. 382 ; DE THIER J. et GILBERT O., *Liège pendant la Grande Guerre*, p. 257.

fut retiré du groupe par un militaire qui venait de remarquer qu'il se mettait à genoux et faisait le signe de croix³⁰. Godefroid Framback³¹, négociant en instruments de musique, place de l'Université n° 26 et tous les individus de sexe masculin des familles Franquet, Lejeune et Roland, résidant au n° 24, furent également épargnés grâce à un officier allemand qui les prit sous sa protection, en donnant sa parole qu'ils ne seraient pas tués³². Le concierge de l'Université Jean Veltman, accusé d'avoir tiré, bénéficia lui aussi de la bienveillance d'un officier compatissant³³. Enfin, le cas le plus extraordinaire est sans nul doute celui d'Henri Fléron, garçon de café domicilié à Grivegnée, rue de l'Église, qui s'était rendu en visite chez Foullien³⁴, n° 16 place Cockerill, afin d'y rassurer le vieux Foullien parce qu'il avait peur des Allemands. Alors que l'incendie du n° 16 avait commencé, Henri Fléron s'échappa avec deux autres hommes du bâtiment en flammes, un dénommé Sprokkel et le fils Foullien. Ils furent tous les trois capturés et emmenés sans ménagement sur la place pour y être fusillés. Henri Fléron fut atteint à la main, à l'avant-bras et au ventre mais était toujours vivant lorsqu'il sentit les corps de ses compagnons d'infortune tomber auprès de lui³⁵. La Grande Faucheuse n'ayant pas voulu de lui, il fit le mort, gardant sa main ensanglantée sur son visage pour distinguer ce qui se passait. Il fut finalement ramassé par des gardes civiques belges chargés d'évacuer les cadavres avec les pompiers vers le local de la Bourse, place du marché, qui avait été transformé provisoirement en morgue. Aux gardes civiques qui le ramassaient il dit à mi-voix en wallon : « *Fez douc'mint, savez, dji vique co !* »³⁶.

Dans les archives de la commission d'enquête, nous avons découvert un document relativement exceptionnel : le témoignage de « Henri Fléron, électricien, né le 12 octobre 1882, résidant Rue du Cimetière, Grivegnée (Liège), en ce moment ouvrier électricien à Pelabon Works, Twickenham ». Le document a été recueilli par la délégation de Londres de la commission d'enquête³⁷. Nous ignorons le motif de cet exil en Angleterre. Cela est-il lié aux événements du 20 août ? Il semble qu'Henri Fléron ait suivi depuis lors une formation d'électricien car il ne se présente plus comme garçon de café. De façon assez surprenante, les souvenirs de ce dernier ne recourent pas totalement les renseignements fournis par le commissaire Neujean. On peut dès lors se demander si le fonctionnaire de police liégeois a réellement interrogé Henri Fléron ou s'il rapporte des renseignements fournis par des tiers.

D'après les souvenirs du jeune électricien, ce n'est pas le « vieux Foullien » mais la veuve Foullien qui l'a pressé de loger place Cockerill ce soir-là. L'immeuble abritait au rez-de-chaussée le restaurant des maraichers. Il était habité à l'étage par madame Foullien, sa fille âgée de 16 ans, son fils Charles âgé de 21 ans, qui sera fusillé, et deux locataires. Avant de s'extirper de la maison en flammes, Henri Fléron a d'abord cherché à protéger la recette du restaurant puis s'est réfugié avec les autres habitants dans la cave. La fumée suffocante l'a finalement obligé à sortir de sa cachette tandis que ses autres compagnons d'infortune avaient déjà fui par le rez-de-chaussée. Une fois appréhendé avec un autre locataire, Monsieur Sprokkel, et mis en

30. Rapport NEUJEAN, p. 378.

31. « Frambach » sous la plume de De Thier et Gilbert.

32. Rapport NEUJEAN, p. 381-382 ; DE THIER J. et GILBERT O., *Liège pendant la Grande Guerre*, p. 256-257.

33. Discours du recteur Eugène HUBERT. Université de Liège, *Ouverture solennelle des cours, le 21 janvier 1919*, Liège, Henri Poncelet, 1919, p. 32-33.

34. « Feuillen » sous la plume de De Thier et Gilbert.

35. Rapport NEUJEAN, p. 378.

36. Ces derniers détails sont donnés par De Thier et Gilbert, p. 258. L'usage du wallon est plus vraisemblable que la phrase retenue par le commissaire Neujean : « Ne me déjette pas trop, je fais le mort ».

37. AGR, I 298, n° 315, déposition d'Henri FLÉRON, 5 mars 1917. Copie certifiée conforme transmise le 13 mars 1917 au ministre d'État Gérard Cooreman (Président de la commission d'enquête au Havre), par Henri Davignon. Ministère de la Justice. Lois et coutumes de la Guerre. Commission d'enquête. Délégation de Londres.

joue sur la place, Henri Fléron s'est laissé tomber. Il a été touché par deux balles, une dans l'estomac et une dans la main. Les soldats ont encore tiré sur les victimes à terre et il a encore reçu une deuxième balle dans la main et une autre dans la jambe. Pendant qu'il était à terre et que l'on amenait d'autres civils pour les fusiller, il a encore été touché par ricochet. Au bout d'un certain temps, les pompiers sont arrivés avec les gardes civiques. On leur a donné l'ordre de transporter les cadavres. La suite est tout aussi rocambolesque. C'est en déchargeant la charrette des cadavres qu'Henri Fléron a manifesté quelque signe de vie et c'est un médecin allemand qui lui a sans doute sauvé la vie :

« Une charrette a été amenée. Au second voyage j'ai été placé comme mort dans la charrette et amené ainsi à la Bourse, Place du Marché. Quand on a déchargé la charrette, j'ai fait comprendre que je vivais et les gardes civiques ont été chercher un médecin le Dr. Suegers ; celui-ci n'a pu [ndlr : ou voulu !] sortir de chez lui à cause de la fusillade qui continuait. Alors on a cherché un médecin allemand qui a donné l'ordre de me transporter à l'hôpital. J'ai demandé à être conduit à l'hôpital des Filles de la Croix. Sur le chemin les gardes civiques qui me conduisaient en civière ont dû se sauver parce qu'on tirait encore. Enfin ils sont revenus et m'ont déposé à l'hôpital où j'ai été soigné pendant sept semaines. J'ai appris là que le fils Foullien avait été fusillé sous les yeux de sa mère et de sa sœur et sur le pas de leur porte. Ma famille est venue pour tâcher de me reconnaître à la morgue, tout le monde croyait que j'avais été tué »³⁸.

Psychose collective ou attentat prémédité ?

Tels sont les événements les plus emblématiques qui se sont déroulés place de l'Université et place Cockerill dans la nuit du 20 au 21 août. Ces faits ne sont pas isolés. Au même moment,



Liège – Quai des Pêcheurs (actuel Quai Van Beneden) – sans date. On distingue nettement les destructions liées à l'incendie du 20-21 août 1914 © Collection de l'auteur

des scènes identiques de représailles sanglantes furent observées en divers points de la ville. On eût dit que les soldats allemands étaient atteints ce soir-là d'une véritable psychose collective puisque la fusillade se propagea dans plusieurs quartiers liégeois, notamment place Notger, près de la gare du palais, où deux familles habitant le café Banneux, furent la cible des représailles allemandes. Un homme et ses deux fils adolescents y furent tués à la baïonnette. Le prétexte était toujours le même : on a tiré depuis votre immeuble ! – « *Man hat geschossen !* »³⁹.

En face de l'Université, sur la rive droite de la Meuse, un canon fut mis en batterie sur le quai des Pêcheurs (l'actuel quai Van Beneden). Les soldats allemands logés en Outre-Meuse, croyant vraisemblablement être la cible d'une attaque depuis la rive gauche – le bruit des détonations et des mitrailleuses entrées en action place de l'Université et place Cockerill ne pouvait que les conforter dans cette impression – ils bombardèrent les immeubles du quai sur Meuse, éventrant cinq maisons. Surtout, persuadés que des francs-tireurs se dissimulaient dans les maisons du quai des Pêcheurs et de la

38. *Ibidem*.

39. Déposition assermentée de CLAES Élise, veuve DEWEVER, domiciliée à Liège, devant le juge d'instruction de l'arrondissement de Liège, le 4 septembre 1919, dans COMMISSION D'ENQUÊTE, annexe n° 25, p. 385-386.

rue des Pitteurs, ils incendièrent une trentaine de bâtiments⁴⁰. Le professeur Désiré Damas (1877-1959), successeur d'Édouard Van Beneden à la tête de l'Institut de Zoologie et alors directeur d'une ambulance de la Croix rouge installée dans les bâtiments universitaires, fut arrêté, brutalisé et menacé d'être fusillé avec son frère médecin et le concierge de l'Institut. Les trois hommes étaient accusés d'avoir tiré sur des Allemands. Ils frôlèrent la mort de justesse et ne durent leur salut qu'au témoignage d'un soldat allemand de garde qui déposa, sous la foi du serment, qu'aucun des habitants de l'Institut de Zoologie n'avait tiré⁴¹. Dans la cour de l'Institut, près de six-cents habitants du quartier, femmes et enfants compris, furent rassemblés et retenus jusqu'au lendemain matin pendant que l'incendie faisait rage. Cinq personnes vont mourir brûlées au n°13 de la rue des Pitteurs. Une plaque commémorative existe toujours aujourd'hui, au coin de la rue des Pitteurs et de la rue Grande-Bèche, pour commémorer le drame. D'après certains témoignages, les soldats allemands auraient empêché les habitants de l'immeuble de sortir. Ils tirèrent aussi sur Hubert Riga, propriétaire de l'immeuble, qui tenta d'y secourir sa nièce Marguerite Marcotty, née Riga, morte dans la fleur de l'âge, à 28 ans⁴².

Beaucoup de liégeois furent convaincus par la suite que les exactions allemandes n'étaient pas accidentelles mais qu'elles avaient été préparées à l'avance⁴³. Dans leur livre sur la vie à Liège pendant la Grande Guerre, les publicistes Jules De Thier et Olympe Gilbert affirment que les lieux des représailles allemandes avaient en fait été soigneusement choisis à l'avance. Dans la mesure où ces lieux correspondaient aux principaux axes de traversée de la ville, il ne pouvait s'agir que d'une stratégie allemande visant à terroriser la population afin qu'elle reste docile lors



Stèle au coin de la rue des Pitteurs et de la rue Grande-Bèche. Source : <http://www.bel-memorial.org>

du passage des troupes. Ainsi, De Thier et Gilbert, comme beaucoup de Liégeois à l'époque, étaient persuadés que les officiers allemands avaient fait exprès de laisser leurs soldats s'enivrer pour les rendre incontrôlables. Selon eux, les deux premiers coups de feu de la place de l'Université auraient été sciemment tirés par des soldats allemands pour mettre le feu aux poudres, comme un signal de départ⁴⁴. Beaucoup de témoignages collectés par le commissaire Neujean contribuent à alimenter cette théorie d'un complot, d'une mascarade allemande pour mieux dissimuler les crimes planifiés. Dans cer-

40. Rapport NEUJEAN, p. 376 ; COMMISSION D'ENQUÊTE, p. 56 ; DE THIER J. et GILBERT O., *Liège pendant la Grande Guerre*, p. 260-261 et 265-268, De Thier et Gilbert sont de loin les plus complets concernant les événements du quai des Pêcheurs et de la rue des Pitteurs.

41. Discours du recteur Eugène HUBERT. Université de Liège, *Ouverture solennelle des cours, le 21 janvier 1919*, Liège, Henri Poncelet, 1919, p. 35.

42. COMMISSION D'ENQUÊTE, p. 56 ; DE THIER J. et GILBERT O., *Liège pendant la Grande Guerre*, p. 267-268.

43. C'est aussi ce que suggère lourdement le rapport de la commission d'enquête sur les atrocités allemandes.

44. DE THIER J. et GILBERT O., *Liège pendant la Grande Guerre*, p. 273-277.

taines rues, certains habitants auraient par exemple été avertis quelques dizaines de minutes ou quelques heures avant la fusillade que ce soir-là, il y aurait du « grabuge » et qu'il valait mieux qu'ils se calfeutrent sagement chez eux. Plusieurs témoins rappellent aussi que les six mitrailleuses sorties sur la place avaient été amenées dans les locaux de l'Émulation pendant la journée du 20 août. Un hasard, disent-ils, qui faisait bien les choses. Quant aux fils Delhougne résidant à l'Émulation, ils vont plus loin encore. Ils affirment de leur côté avoir entendu distinctement les soldats allemands se lever un quart d'heure avant la fusillade, casser certains meubles à coups de haches et préparer un gigantesque bucher⁴⁵. Selon De Thier et Gilbart, M. Delhougne aurait même senti l'odeur de l'incendie avant le début des coups de feu. Le problème, nous l'avons dit plus haut, est que les deux publicistes citent le témoignage du « concierge de l'Émulation » alors que le commissaire Neujean se réfère pour sa part au témoignage des deux fils de la concierge – sans jamais mentionner la présence du mari ! – ce qui jette un voile de suspicion sur l'authenticité des faits rapportés⁴⁶. En réalité, tous ces témoignages à propos d'une préméditation allemande restent très vagues, divergent au point de vue de la chronologie et ne permettent pas d'accréditer sérieusement cette thèse, surtout si l'on doit s'imaginer que les exactions avaient été planifiées à l'échelle de toute la ville.

On peut en revanche s'étonner avec certains témoins de la rapidité avec laquelle l'incendie a été allumé après les coups de feu. Les pompiers liégeois insistent effectivement sur la présence de matériel incendiaire retrouvé dans certaines maisons, notamment de pinceaux et de bidons qui ont servi à badigeonner les portes de goudron et d'essence⁴⁷. Étant donné les rumeurs au sujet de francs-tireurs embusqués qui circulaient au sein de l'armée allemande, il est certain

que les troupes étaient équipées de matériel incendiaire ou de pastilles inflammables. Cela ne signifie pas pour la cause que les incendies avaient été planifiés. En revanche, ceci confirme bien le fait que la stratégie de la terreur contre la population belge, réputée hostile, était pleinement assumée par certains officiers allemands prêts à déclencher des représailles sanglantes au moindre incident. Les historiens John Horne et Alan Kramer attribuent généralement la cause de la plupart des exactions commises en Belgique à l'état de grande nervosité des troupes allemandes⁴⁸. Cet état de nervosité était tel que les Allemands s'entre-tuèrent parfois entre eux, surtout dans l'obscurité ou dans des environnements confinés où les balles ricochent aisément sur les murs des maisons. Ce fut déjà le cas dans le village de Retinne, au cours de l'attaque de Liège dans la nuit du 5 au 6 août. Au pied de la statue d'André Dumont, un soldat allemand fut également retrouvé parmi les fusillés, son corps lardé de coups de baïonnettes. Selon le concierge de l'Université, Jean Veltman, il avait été touché par des balles allemandes avant d'être confondu, une fois à terre, avec un simple civil. Son corps fut emporté par erreur jusqu'au local de la Bourse où ses camarades vinrent ensuite le réclamer⁴⁹.

Ce type d'incident fait naturellement désordre au sein d'une armée réputée pour sa grande discipline. Il est probable que plusieurs officiers n'ont pas été totalement dupes de ce qui se passait ce soir-là, mais qu'ils ont été complètement dépassés par les événements, d'autant plus que leurs soldats étaient sous l'emprise de l'alcool. Ceci permettrait d'expliquer la réaction moins inhumaine de certains officiers qui ont choisi de prendre des Belges sous leur protection. Pour justifier leurs représailles, les Allemands affirmèrent le lendemain que les premiers coups de feu de la place de l'Université avaient été tirés depuis

45. Rapport NEUJEAN, p. 380.

46. DE THIER J. et GILBART O., *Liège pendant la Grande Guerre*, p. 253-254.

47. *Idem*, p. 261-262.

48. HORNE J. et KRAMER A., 1914. *Les atrocités allemandes*, Paris, Tallandier, 2005 [2001].

49. Rapport NEUJEAN, p. 377-378.

le premier étage de la maison des Espagnols où se réunissaient régulièrement le cercle d'étudiants russes-israélites. La presse répandit à travers toute l'Allemagne la rumeur d'un guet-apens russe au centre-ville de Liège. Il fallait bien trouver un bouc-émissaire. Or, d'après le témoignage des habitants de l'immeuble et de plusieurs étudiants russes, le local était parfaitement vide ce soir-là. Ceci n'empêcha pas les Allemands de procéder dans les jours qui suivirent à la déportation des étudiants et de leur famille⁵⁰.

Il est particulièrement difficile pour l'historien de démêler le vrai du faux lorsqu'il aborde des événements qui revêtent une telle charge émotionnelle et dont les enjeux symboliques sont énormes. Quand le sang coule, chaque camp part fatalement à la recherche du coupable idéal. Je pense pour ma part que dans ce cas précis, ce coupable est probablement un soldat allemand ayant un peu trop bu et qui n'a pas mesuré la portée de son geste lorsqu'il a appuyé sur la détente de son Mauser. ◆

50. AGR, I 298, n° 315, dépositions (traduites du russe) de Romain GOUZARSKY, 7 juillet 1916, Schlüsselbourg ; de Movcha LÉVINE, 19 novembre 1915, Petrograd ; de Choulime BLOUSTEIN, 26 novembre 1915, Petrograd. Beaucoup d'étudiants russes rescapés vont réclamer par la suite une attestation de leur passage à l'Université de Liège. Voir Archives de l'Université de Liège, dossier étudiants étrangers.